

Tree Tents

Arrivée

- Parking : Rue des Grottes 52, 5580 Han-sur-Lesse
GPS : [50.124461, 5.192411](#)
- Transports en commun :
 - Train : arrêt gare de Rochefort-Jemelle.
 - Bus : arrêt Han-sur-Lesse église.



- Rendez-vous au départ du Safari-car, sous la toile tendue :
- Accessible à pied via la plaine de jeux
- Heure de rendez-vous :
 - De mars à septembre inclus : 17h45
 - Du 1 au 28 octobre inclus : 17h30
 - Du 29 au 31 octobre inclus : 16h45
 - En novembre : 16h45

IMPORTANT : Veuillez respecter l'heure du rendez-vous. S'agissant d'un départ collectif en Safari-car, nous vous prions d'être ponctuel afin de ne pas faire attendre le groupe.

Règlement d'ordre intérieur

En réservant une tente aux Tree Tents, vous acceptez les conditions du règlement d'ordre intérieur.

Quelques points essentiels du ROI :

- Animaux du Parc : il est strictement interdit de s'approcher et/ou de nourrir les animaux du Parc.
- Silence : il est essentiel de respecter le silence du Parc et de ne pas faire de bruit hors de la tente.
- Sécurité : ne quittez en aucun cas le site des Tree Tents. Ne quittez plus votre tente après 23h sauf éventuellement pour vous rendre aux toilettes.
- Espace fumeur : il est strictement interdit de fumer dans la tente ou de faire du feu sur le site. Un espace fumeur est prévu à cet effet.
- Consommation d'alcool : Il est strictement interdit de consommer de l'alcool au-delà de ce qui est inclus dans votre forfait.

Pendant votre expérience

- Accueil et repas du soir :
 - Après un mot d'accueil et quelques explications données par votre Ranger, vous pourrez vous installer confortablement dans votre tente afin d'y savourer votre apéritif.

- Pour le repas du soir, le Ranger s'occupera sur place de la préparation de votre barbecue (différentes sortes de viandes, légumes, pâtes ou quinoa, pomme de terre, pain) incluant des boissons (eau plate, bière locale, vin rouge, jus de fruit artisanal). **Attention**, nous vous rappelons qu'il est interdit d'apporter de l'alcool de l'extérieur.
- Petit-déjeuner :
 - Un panier petit-déjeuner champêtre est préparé pour vous. Il vous attendra dès 8h30. Dégustez-le à votre bonne convenance sur la terrasse de votre tente ou à l'une des tables du site.
 - Le petit-déjeuner est composé de 2 viennoiseries par pers., jus de fruit, yaourt, fruit et café ou thé.
- Balade exclusive :
 - Après le petit-déjeuner, vers 10h00, vous quitterez le site des Tree Tents et partirez avec votre Ranger pour une balade en toute exclusivité dans la vallée du Parc Animalier !
 - À la fin de la visite (vers 11h15), vous prendrez le tram pour rentrer au village, il vous déposera près du Pavillon ou à l'église du village vers 11h30.
- Équipement des tentes :
 - Literie avec couettes et linge de lit pour 3 personnes (**pour la 4^e personne, veuillez amener un sac de couchage**) – en avril et à partir de septembre, il est tout de même conseillé d'amener votre propre sac de couchage car les températures sont parfois basses.
 - Petites serviettes de bain pour vous rafraîchir et bassinet. **Attention**, pas d'équipement pour bébé prévu.
- Pensez à emporter avec vous (important !) :
 - Lampe de poche pour circuler la nuit (sanitaires).
 - Équipement de pluie et/ou équipement d'été (lunettes de soleil, crème solaire), chaussures de marche et jumelles pour observer les animaux du Parc Animalier.
 - Nous vous conseillons de **voyager léger. Un sac à dos suffit (pas de valises)**.
- Sanitaires :
 - Le site est équipé de 2 toilettes et d'un point d'eau pour se rafraîchir.
 - Il n'y a pas de douche sur le site.

Avantages Tree Tents

- Le bracelet Tree Tents vous donne un avantage de -15 % dans nos points de restauration et notre boutique sur présentation de celui-ci. Obtenez vos bracelets Tree Tents avant le check-in le jour d'arrivée, aux guichets d'accueil du Domaine des Grottes de Han (46, rue des Grottes) ou recevez-les du Ranger lors de la soirée.
- Vous pouvez visiter la Grotte de Han (Grotte Découverte ou Grotte Traversée), le Parc Animalier (à pied ou en Safari-car) ainsi que notre musée PrehistoHan le jour d'arrivée ou de départ. Si vous ne pouvez pas faire toutes les visites pendant votre séjour, vous pouvez revenir plus tard dans la saison. La réception vous remettra un autre bracelet après avoir vérifié votre réservation.
- Attention : Veuillez noter que pour les nuitées du dimanche au lundi en septembre et octobre, vous devez planifier votre visite le dimanche. En effet, le Domaine est alors fermé le lundi.

Nous vous souhaitons une expérience inoubliable !



Règlement d'ordre intérieur des Tree Tents

1. Champ d'application

Le fait de séjourner aux Tree Tents implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Toute infraction aux prescriptions est susceptible d'entraîner l'expulsion.

2. Condition d'admission

Le paiement de la totalité du prix du séjour doit avoir été effectué avant de séjourner aux Tree Tents.

3. Utilisation de la Tree Tent

Votre Tree Tent doit être fermée en cas de pluie. Le matériel de la Tree Tent doit être utilisé en bon père de famille. Il est interdit d'apporter vivres ou boissons à l'intérieur de la tente. Vous pouvez savourer votre apéritif ou déguster votre petit-déjeuner sur la plateforme devant votre tente. Nous nous réservons le droit de vous facturer des frais de nettoyage et d'entretien si des dégâts sont constatés.

4. Bruit et silence

Les Tree Tents sont destinées à un public familial. Les appareils sonores sont interdits. Le silence doit être total entre 22h00 et 7h00.

5. Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie ne sont pas admis aux Tree Tents.

6. Sécurité et ordre public

L'organisation se donne le droit d'évacuer partiellement ou entièrement le site pour des raisons de sécurité.

a. Site des Tree Tents

- Il est interdit de quitter le site pendant la nuitée.
- Il est strictement interdit de s'approcher et/ou de nourrir les animaux.
- Il est strictement interdit de lancer des objets vers les animaux et/ou de les perturber.
- Il est strictement interdit de grimper sur les clôtures autour du site.
- Il y a des caméras de surveillance dans le parc pour assurer la sécurité du site.

b. Feux

Les feux ouverts et les réchauds sont interdits sur le site. Les bougies dans les tentes sont interdites. Attention aux vêtements et tissus inflammables près du feu de camp.

c. Cigarettes

Un espace « fumeurs » est prévu. Il est interdit de fumer hors de cette zone. Les mégots doivent obligatoirement être déposés dans les cendriers prévus à cet effet. Il est strictement interdit de les jeter au sol. Il est strictement interdit de fumer dans les tentes.

d. Prise de vue, photos, vidéos

Les photos et vidéos enregistrées par les visiteurs autour et sur le site des Tree Tents ne peuvent pas être utilisées à des fins commerciales ou publiques, sauf avec l'autorisation écrite des responsables du Domaine des Grottes de Han.

e. Responsabilité du visiteur

Le visiteur est personnellement responsable de tous les dégâts ou accidents dont il serait la cause. Le Domaine des Grottes de Han décline toute responsabilité concernant les éventuels dommages, casses ou vols de matériel appartenant aux visiteurs.

f. Objets dangereux et articles interdits

Sont interdits : armes, bonbonnes de gaz, installations musicales, drogues, tout objet pointu dangereux, feux d'artifices, chauffage électrique, ventilateur et autre électro-ménager. Le Ranger se réserve le droit de refuser sur le site tout objet dangereux et de trancher souverainement les cas non-prévus.

g. Vente d'objets

Il est interdit aux visiteurs de vendre des objets ou de mener tout autre commerce sur le site.

h. Abus d'alcool et drogue

Le visiteur est tenu de respecter la moralité, la tranquillité publique et d'observer la décence. La consommation de drogue est strictement interdite. La consommation d'alcool au-delà de ce qui est inclus dans le forfait est également interdite.

i. Premiers secours

Une trousse de secours et un talkie-walkie se trouvent près du barbecue. En cas d'urgence, votre Ranger est joignable via le talkie-walkie.

7. Propreté du site

Il est demandé aux visiteurs de trier leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Veuillez respecter la nature et l'environnement des Tree Tents.

8. Non-respect du ROI

En cas de non-respect du règlement d'ordre intérieur, le Ranger pourra vous demander de quitter le site. Dans ce cas le prix de votre séjour reste dû et ne vous sera pas remboursé. Le Domaine se réserve le droit par ailleurs de demander une indemnisation pour tout dommage causé.

La Direction du Domaine des Grottes de Han

